

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Swiss Mid And Small Cap Equity

ISIN	LU1683480708
Catégorie de parts	AN
Monnaie	CHF

un compartiment de Vontobel Fund

Ce fonds est géré par Vontobel Asset Management S.A., qui fait partie du Groupe Vontobel.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment à gestion active vise à dégager une croissance du capital en CHF.

- Le compartiment investit essentiellement dans des actions et valeurs assimilables aux actions. Il peut aussi détenir des liquidités.
- Le compartiment investit essentiellement dans des titres de petites et moyennes capitalisations qui sont domiciliées en Suisse, cotées sur une bourse suisse et/ou qui exercent l'essentiel de leurs activités en Suisse. Par « petites et moyennes capitalisations » on entend les sociétés qui composent l'indice SPI Extra® TR.
- Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et pour atteindre l'objectif d'investissement.
- Si le gestionnaire de portefeuille se concentre sur une approche fondamentale ascendante reposant sur l'analyse financière, l'univers de placement du Compartiment est limité aux titres contenus dans l'indice susmentionné. Toutefois, au sein de cet univers, le gestionnaire de portefeuille peut, à son entière discrétion, sélectionner les titres et leur pondération par rapport à l'indice.

- L'utilisation de l'indice pour définir l'univers des titres peut entraîner un certain degré de proximité du compartiment avec l'indice ainsi qu'une corrélation plus élevée entre le portefeuille du compartiment et l'indice et, par conséquent, un écart limité des caractéristiques risque/rendement et de la performance du Compartiment par rapport à celles de cet indice. Cependant, en raison d'un degré élevé de liberté dans la sélection des titres de l'indice et leur pondération dans le portefeuille par rapport à leur pondération dans l'indice, le gestionnaire d'investissements du compartiment dispose d'une grande flexibilité dans la construction du portefeuille.
- Les revenus peuvent être distribués annuellement.
- L'achat et la vente de titres s'accompagnent de frais de transaction payables en sus des frais indiqués.
- Rachat d'actions: quotidiennement lorsque les banques sont ouvertes au Luxembourg (cf. prospectus pour détails et exceptions).
- Les parts AN sont réservées à certains investisseurs spécifiques et ne donnent lieu à aucun rabais ou rétrocession. Voir le prospectus pour obtenir de plus amples détails.

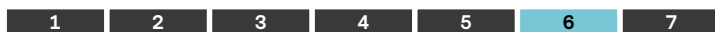
Profil de risque et de rendement

◀ Risque plus faible

Risque plus élevé ▶

Rendements généralement moins élevés

Rendements généralement plus élevés



L'indicateur ci-dessus ne mesure pas le risque d'une possible perte de capital, mais représente les fluctuations de valeur passées du compartiment.

- La catégorie de parts est classée dans cette catégorie car le prix de ses parts peut fluctuer fortement en raison de la politique d'investissement mise en œuvre.
- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur peuvent ne pas constituer une indication fiable du futur profil de risque du compartiment.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Lors du classement d'une catégorie de parts du compartiment dans

une catégorie de risque, il peut arriver que tous les risques ne soient pas pris en compte. Cela concerne par exemple les risques liés à des événements de marché exceptionnels, des erreurs opérationnelles ou encore des événements juridiques et politiques. Une présentation détaillée des risques est fournie au chapitre « Notice regarding special risks » de la partie générale (General Part) du prospectus. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur ce classement, mais peuvent néanmoins être importants:

- Les produits dérivés s'accompagnent souvent de risques d'évaluation et opérationnels et d'un effet de levier, lequel amplifie les gains, mais aussi les pertes. Les produits dérivés de gré à gré encourent les risques de contrepartie correspondants.
- En raison de la concentration du compartiment sur des sociétés qui sont domiciliées et/ou qui exercent l'essentiel de leurs activités en Suisse, la diversification des risques est réduite.
- Le compartiment recèle un risque de liquidité accru, car il investit principalement dans des petites et moyennes capitalisations qui peuvent temporairement présenter un faible niveau de liquidité.
- Le cours d'une action peut être défavorablement influencé par des évolutions au sein de la société, de son secteur ou de l'environnement économique et faire l'objet de fluctuations rapides. Les actions recèlent des risques plus importants que les obligations et les instruments du marché monétaire.

Frais

Les commissions sont utilisées pour couvrir les frais courants du fonds. Ces derniers comprennent les frais d'administration, de commercialisation et de distribution du fonds. Les frais encourus réduisent le rendement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS VOTRE INVESTISSEMENT

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.30%
Commission de conversion	1.00%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS APPLIQUÉS AU FONDS SUR UN AN

Frais courants	1.21%
----------------	-------

FRAIS APPLIQUÉS AU FONDS DANS CERTAINES CONDITIONS PRÉCISES

Commission de performance

Aucune

Performances passées

Le graphique présente la performance passée sur la base d'années civiles entières. Les frais ponctuels ne sont pas pris en compte dans le calcul de la performance.

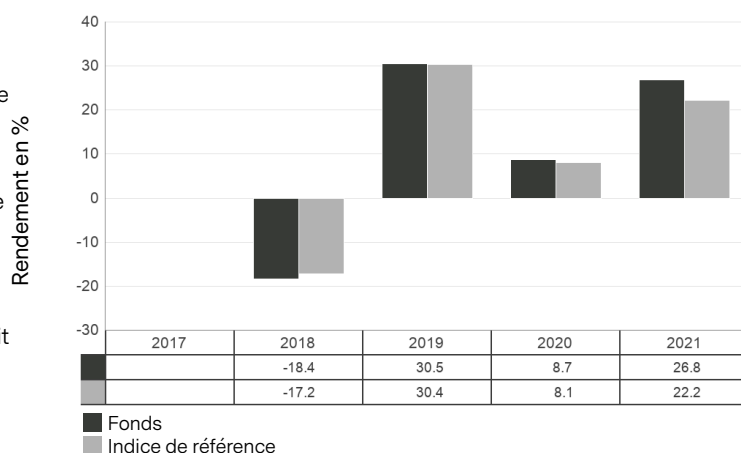
- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- La performance de la catégorie de parts a été calculée en tenant compte des frais courants, mais pas des frais ponctuels.
- Pour cette catégorie de parts, des parts ont été émises la première fois en 2017. Le compartiment a été lancé en 2001.
- Le compartiment est géré en référence au SPI Extra mais ne le réplique pas.
- Le compartiment se base sur l'indice de référence SPI Extra® TR.
- Jusqu'au 31 août 2014, l'indice de référence du compartiment était le Swiss Performance Index Swiss Small and Middle Companies.
- La performance passée du fonds est indiquée dans la monnaie de la catégorie de parts (CHF).

Les frais ponctuels indiqués sont des valeurs maximales. Ils peuvent, selon le cas, être inférieures – veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Le chiffre communiqué concernant les frais courants se fonde sur les douze derniers mois, au 28 février 2022. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas:

- Les coûts des opérations du fonds, à l'exception de ceux que le fonds paye à l'achat ou à la vente de parts d'autres placements collectifs de capitaux.

D'autres informations sur les frais sont fournies au chapitre «Fees and expenses» de la partie générale (General Part) du prospectus, disponible sous www.vontobel.com/AM.



Informations pratiques

- La banque dépositaire du fonds est RBC Investor Services Bank S.A.
- Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich est le représentant du fonds en Suisse. L'agent payeur est Bank Vontobel AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich.
- Le prospectus, les derniers rapports semestriel et annuel, les prix des parts ainsi que d'autres informations pratiques sur le fonds sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais sous www.vontobel.com/AM.
- Les documents importants (tels le prospectus, les documents d'information clé pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels) peuvent aussi être obtenus gratuitement auprès du représentant ou de l'agent payeur en Suisse.
- Le fonds est régi par le droit fiscal luxembourgeois, ce qui, selon votre domicile, peut avoir une influence sur votre placement dans le fonds. Pour plus de précisions, veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal.
- Des informations concernant la politique de rémunération en vigueur, y compris une description du calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de la détermination de la rémunération et des avantages, sont disponibles sous www.vontobel.com/AM/remuneration-policy.pdf et peuvent être obtenues gratuitement en version papier sur simple demande.
- Ce compartiment fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Les différents compartiments ne répondent pas les uns des autres. Pour les investisseurs de ce compartiment, seuls les gains et les pertes de ce dernier sont déterminants. Sauf indication contraire dans la partie spéciale (Special Part) du prospectus, chaque détenteur de parts peut demander la conversion de tout ou partie de ses parts conformément au chapitre «Conversion of shares».
- La responsabilité de Vontobel Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.